

Compte rendu du Conseil plénier du département Langues, Littératures et Civilisations Anciennes (30 septembre 2024)
--

Le Conseil plénier de département débute à 10h00.

Membres élus présents ou représentés (14) :

Collège professeurs et assimilés : Marie-Hélène GARELLI ; François RIPOLL ; Valérie VISA ;
Éric DIEU

Collège autres enseignants : Jean-Christophe COURTIL ; Régis COURTRAY ; Paul FRANÇOIS ;
Anne-Hélène KLINGER-DOLLE ; Julien BOCHOLIER

Collège usagers (étudiants) : Gaelle GENESTE

Collège BIATSS : Sandrine MARTINS

Collège personnalités extérieures nommées ès qualités : Valérie ARLAUD ; Marie-Hélène
CHARBONNIER LENTIN ; Pascal CAPUS

Ordre du jour :

1. Vote sur le compte rendu de conseil plénier du département du 30 avril 2024

Le compte rendu du conseil plénier du département du 30 avril 2024 est voté à l'unanimité.

2. Vote des modalités de contrôle des connaissances 2024-2025

Les modalités de contrôle des connaissances 2024-2025 sont votées à l'unanimité.

3. Vote de la répartition prévisionnelle du référentiel 2024-2025

La répartition prévisionnelle du référentiel 2024-2025 présentée ci-dessous est votée à l'unanimité.

RÉFÉRENTIEL PRÉVISIONNEL 2024-2025 – Département LLCA
--

Désignation du référentiel	Total	Attribution
----------------------------	-------	-------------

1.3.1. Référentiel Central (direction du département) : 50 heures
--

Direction du département	40 heures	R. Courtray
Direction adjointe du département	10 heures	V. G.-Ripoll

Référentiel UFR : 96 heures

1.4.1. Responsabilité de sections		
Section de latin	6 heures	V. G.-Ripoll
Section de grec	6 heures	V. Visa
Section de philologie	6 heures	O. Spevak
1.7.1.6. Informatique/WEB (hors RUN)		
Responsabilité site Web département LLCA	5 heures	R. Courtray
1.7.1.9. Autre référentiel		
Représentation des Lettres Classiques dans le Master Mondes Anciens	3 heures	F. Ripoll
Représentation des Lettres Classiques dans le Master Lettres	3 heures	V. Visa

1.7.2.1. Responsabilité et coordination de formations		
L1	15 heures = 5 heures + 10 heures	R. Courtray V. G.-Ripoll
L2	15 heures = 5 heures + 10 heures	R. Courtray V. G.-Ripoll
L3	15 heures = 5 heures + 10 heures	R. Courtray V. Visa
DU de grec moderne	3 heures	C. Raïos
Responsabilité agrégation Lettres Classiques	4 heures	F. Ripoll
1.7.2.3. Jury de recrutement		
Responsabilité VES	10 heures = 5 heures + 5 heures	V. Visa P. François
1.7.2.5. Administration de la pédagogie		
Organisation Projet Acorda	3 heures	A.-H. K.-Dollé
2.1.1. Encadrement de mémoires de master		
Direction de mémoires de Master → Pris en charge par les Masters sur référentiel central (2.1.1)	0 heure	
2.1.5. Sorties pédagogiques		
Sortie de fin d'année étudiants	1 heure	V. G.-Ripoll
2.2.1. Coordination de tuteurs étudiants		
Coordination de tuteurs étudiants	1 heure	A.-H. K.-Dollé

4. Vote sur les capacités d'accueil en Licence (L1) de Lettres Classiques en 2025-2026

- Capacité d'accueil en L1 de Lettres Classiques

La capacité d'accueil en L1 de Lettres Classiques pour l'année universitaire 2025-2026 est votée à l'unanimité selon la répartition suivante :

Capacité d'accueil L1 Parcoursup : 60 étudiants

Capacité d'accueil L1 hors Parcoursup : 20 étudiants

Capacité totale L1 : 80 étudiants

- Modalités d'accès Parcoursup et d'examen des vœux

Les modalités d'accès Parcoursup et d'examen des vœux sont votées à l'unanimité dans la configuration suivante :

Modalités d'accès Parcoursup : tous les candidats sont admis

Modalités d'examen des vœux : tous les candidats sont admis.

5. Votes de subventions

— Vote d'une subvention pour la Journée d'études d'agrégation organisée par Julien Bocholier sur le *Philoctète* de Sophocle (2 avril 2025) : 500 €

Une subvention de 500 € est votée à l'unanimité.

— Vote d'une subvention pour la Journée d'études organisée par François Ripoll sur « Histoires et images d'Alexandre », mixée avec une Journée d'agrégation sur Justin (octobre 2025) : 500 €
Une subvention de 500 € est votée à l'unanimité.

— Vote d'une subvention pour le colloque jeunes chercheurs « Saveurs du temps » (15-16 mai 2025 – saveurs.du.temps2025@gmail.com) : 200 € (N.B. : F. Ripoll fera partie du comité scientifique et le colloque a le souhait d'intégrer des jeunes chercheurs du CRATA)
Une subvention de 200 € est votée à l'unanimité.

— Vote d'une subvention pour les Rencontres de patristique, 13-15 juin 2025 à Montpellier (org. R. Courtray, J. Lagouanère, R. Burnet) : « Les Pères de l'Église et la médecine » : 200 €
Une subvention de 200 € est votée à l'unanimité.

6. Demandes d'aides pour des projets pédagogiques

— Vote pour une aide éventuelle en 2024 à la mise en ligne de ressources pédagogiques sur « Utpictura 18 » à destination des étudiants et enseignants de lettres classiques, modernes, histoire..., pour le projet collectif « Questions d'images » (A.-H. Klinger-Dollé) : images antiques, image et réception de l'Antiquité, livre illustré (ressources ayant mobilisé 25 enseignants chercheurs, en majorité de PLH, 25 enseignants, en majorité de l'Académie de Toulouse) : 500 €
Une aide (éventuelle et maximale, c'est-à-dire si le budget du projet en a besoin) de 500 € est votée à l'unanimité.

— Vote d'une aide pour une sortie des étudiants de Lettres Classiques à la représentation de *M comme Médée* au Théâtre Sorano de Toulouse le 14 février 2025 : 280 € (20 x 14 €)
Une aide de 280 € est votée à l'unanimité.

7. Informations et questions diverses

— Information sur l'auto-évaluation des formations
Les dossiers d'auto-évaluation des formations doivent être déposés en juin 2025 pour une visite HCERES en février 2026. Si ces auto-évaluations se font au niveau de la mention Lettres, notre département, qui offre un parcours dans cette mention, sera fortement sollicité, notamment au niveau de sa direction.

— Information sur le Conseil de perfectionnement
Il n'existe officiellement, pour le HCRES, de conseil de perfectionnement qu'au niveau de la mention ; au niveau des formations, il n'existe que des conseils de pilotage. Si le conseil de pilotage peut être maintenu pour notre Licence de Lettres Classiques, au moins une fois par an, il est nécessaire que notre département participe, au titre de sa Licence, à un conseil de perfectionnement. Le département LMCO devrait piloter un tel conseil et notre département y participera, avec la désignation d'un enseignant et d'un étudiant.

— Présentation de différentes initiatives pour la promotion du département LLCA dans le secondaire (affiche, visites des établissements, réseaux sociaux)

Afin de promouvoir nos formations dans le secondaire, différentes initiatives ont été et sont proposées : une affiche, réalisée par une graphiste, visant à présenter les compétences de nos formations, les débouchés professionnels et les études à l'UT2J ; des visites dans les lycées, qui seront programmées au cours du second semestre ; la possibilité pour notre département d'entrer sur les réseaux sociaux, via Instagram notamment. Le directeur du département a rencontré, au sujet des réseaux sociaux, le Service Communication de l'UT2J. Le conseil du département valide cette dernière proposition et confie le soin à Régis Courtray de sa réalisation.

— Information sur le renouvellement du Conseil de département

Sont actuellement vacants : 1 siège dans le collège B ; 3 sièges dans le collège usagers ; 1 siège pour les personnalités extérieures, représentant du lycée Pierre de Fermat.

Un renouvellement partiel des sièges est prévu en novembre **uniquement pour le collège B** ; un renouvellement **total** des sièges des collèges Personnel et Usagers est prévu le 16 avril.

— Information sur le renouvellement des délégués de promotion

Comme chaque année, il est demandé de renouveler les délégués de promotion. Gaëlle Geneste, en lien avec le directeur du département, contactera les étudiants des trois années de Licence pour solliciter des volontaires.

— Proposition d'une Université d'été de latin vivant

Valentin Pion, professeur agrégé de Lettres Classiques, propose la mise en place d'une Université d'été de latin vivant à l'UT2J. Le conseil de département accueille favorablement cette idée et propose que, dans un premier temps, il puisse être envisagé des visites du Musée Saint-Raymond en latin, selon une idée suggérée par V. Pion. L'idée d'une université d'été pourra être envisagée par la suite.

La séance est levée à 12h.

Régis COURTRAY

directeur du département

